

**MEINAU**  
Les œuvres de  
Trait d'Union  
bientôt aux  
enchères



Les œuvres sont à (re)découvrir ce week-end. PHOTO DNA - LAURENT RÉA

Près de 2 500 personnes ont visité la « galerie éphémère » Trait d'Union, dans la tour 33, avenue de Normandie à la Meinau, les 14 et 15 septembre dernier. La tour va être démolie... et les seize ateliers/installations d'artistes également. Mais tout ne va pas disparaître ! Les œuvres « exportables » (toiles, photos, sculptures, etc.) seront exposées ce week-end et samedi 12 octobre à l'espace Colod'Art (plaine des Bouchers). Elles seront ensuite vendues aux enchères, dimanche 13 octobre, pour que ceux qui le souhaitent gardent une trace de la « tour 33 ». Les mises à prix varient selon les œuvres, de 15 à plusieurs centaines d'euros. La vente aux enchères sera assurée par maître Odile Cricqui en partenariat avec l'hôtel des Ventes d'Entzheim.

► **Samedi 5, dimanche 6 et samedi 12 octobre.** Exposition des œuvres, de 14 h à 19 h, à l'espace Colod'Art, 28 rue du Mal-Lefebvre. **Dimanche 13 octobre.** Vente aux enchères à 15 h à l'espace Colod'Art. Rens. 03 88 33 61 00. Catalogue accessible en ligne sur le site [www.projettraitdunion.com](http://www.projettraitdunion.com)

**MEINAU** Vie associative

# Quartiers liés

Des échanges existent depuis plusieurs années entre la Meinau et le quartier Weingarten, à Fribourg-en-Brigau. Côté français, l'association Meingarten vient de naître dans l'idée de renforcer ces liens.

Ils habitent des quartiers de tailles voisines – 15 000 habitants côté Weingarten, près de 17 000 à la Meinau – et connaissent des problématiques communes. Le quartier ouest de Fribourg et celui du sud de Strasbourg partagent une vaste opération de rénovation urbaine, composent avec une kyrielle de nationalités, imaginent de nouvelles façons de créer du lien, travaillent sur leur image...

**Les Allemands se sont étonnés de la propreté des lieux**

« Beaucoup de choses nous rapprochent », confirme Rudi Wagner, ancien éducateur à la PAM (Prévention accueil Meinau), qui a découvert Weingarten du temps où des échanges existaient entre éducateurs, et est devenu en mars le premier président de l'association Meingarten. Son but : renforcer les liens tissés depuis 2008 de façon informelle, en liaison avec le conseil de quartier, et échanger des idées, qui ne manquent ni d'un côté, ni de l'autre. Des exemples ? À Fribourg, plutôt que de raser les tours, la rénovation urbaine a été l'occasion d'en transformer une en « tour passive » – ce qui vaut au



Vincent Leport (à gauche), membre fondateur, et Rudi Wagner, président de l'association Meingarten. PHOTO DNA - JEAN-CHRISTOPHE DORN

quartier la visite de délégations japonaises et norvégiennes. Dans la foulée, une « bourse aux logements » a été organisée pour l'attribution des appartements, « ce qui a permis aux gens d'apprendre à se connaître et de se répartir par affinités », précise Vincent Leport, impliqué dans le CoQ de la Meinau et membre fondateur de l'association, à l'instar de responsables

de Lupovino, du groupe 55 ans et +, d'Éveil Meinau, d'une enseignante et quelques autres. Autre bonne idée à « piquer » outre-Rhin : la dernière fête de quartier, à laquelle a assisté une délégation meinauvienne fin juin, était axée autour des seniors, à qui un parcours de santé « adapté » a été dédié au sein du quartier. De son côté, la Meinau n'a pas à

rougir. Lors de leurs visites, les Allemands se sont étonnés de la propreté des lieux – l'occasion de présenter le fonctionnement de Meinau services et le principe des éco-ambassadeurs.

**Visite de la Meinau à vélo ce samedi**

Et il y a bien d'autres choses à mettre en avant, à commencer par le jardin interreligieux

(inauguré dimanche prochain), « sans parler de la solidarité et de la riche vie associative », précise Rudi Wagner.

Ce samedi 5 octobre, une délégation de Weingarten participera au tour du quartier de la Meinau à vélo (départ à 14 h de la station de tram Couffignol), programmé dans le cadre des Journées de l'architecture. L'occasion de découvrir l'espace Colod'art, les locaux réinvestis de l'ancienne usine Junkers, le réaménagement de la place de la Meinau, la tour surstauteur du 33, avenue de Normandie, le jardin précité... « Le 19 octobre, nous nous rendrons à Fribourg dans le cadre d'une visite audioguidée ; comme nous travaillons à la création d'un guide numérique du quartier, ça peut être intéressant », relève Vincent Leport. D'autres rendez-vous sont déjà fixés : visite des uns au marché de Noël de Fribourg en décembre, participation des autres à la Fête des peuples, en janvier. Les liens qui se tissent, et que l'association espère faciliter, donnent des idées et de la confiance de part et d'autre. ■

VALÉRIE WALCH

► Prochaine réunion de l'association Meingarten (cotisation : 8 €) vendredi 18 octobre à 17 h au CSC de la Meinau, 1, rue de Bourgogne. Pour tout renseignement : [rudiwagnerpam@orange.fr](mailto:rudiwagnerpam@orange.fr) ou [vincent.leport@club-internet.fr](mailto:vincent.leport@club-internet.fr)

**CONFÉRENCE**

**Jean Vanier à Strasbourg**

Le philosophe et écrivain Jean Vanier donnera le mercredi 9 octobre à 19 h 30 une conférence sur « La fragilité, un frein ou une force ? » à la faculté des sciences économiques et de gestion de Strasbourg. Ou comment accueillir la fragilité des uns dans une société qui exige de plus en plus la performance. Jean Vanier est aussi le fondateur de l'Arche, qui regroupe des petites communautés semées dans le monde entier pour offrir à des personnes en situation de handicap mental un mode de vie valorisant et épanouissant. L'Arche a un projet d'installation à Strasbourg qui repose sur une formule innovante d'habitat regroupé en milieu ordinaire. Trois petites résidences pourraient ainsi être créées d'ici 2016. L'Arche a

présenté en juillet dernier sa candidature à l'appel à projet de « résidences pour personnes ayant un problème de santé », lancé à l'initiative de la Communauté urbaine de Strasbourg et du conseil général. Le projet de l'Arche est à ce jour présélectionné. Jean Vanier s'en fera l'écho lors de sa conférence, organisée par l'association des Amis de l'Arche en Alsace en partenariat avec la faculté des sciences économiques et de gestion (61, avenue de la Forêt-Noire à Strasbourg). Jean Vanier dédicacera aussi trois de ses livres à l'issue de la conférence. ► Association des Amis de l'Arche en Alsace, 14 rue du Hahnenberg 67 730 Châtenois. 06.52.56.35.99 – mail : [amis.arche.alsace@web.de](mailto:amis.arche.alsace@web.de) <http://arche.alsace.free.fr>

**Julien Kleinmann « Meilleur apprenti de France »**  
La savoir-faire de génération en génération



L'entreprise Kleinmann présente la 4<sup>e</sup> génération, Julien qui vient d'être primé du titre de « Meilleur apprenti de France » à l'âge de ses 18 ans. La maîtrise de son savoir-faire et la précision du détail ont conforté tous les membres du jury dans ce choix. En 2000, Guy Kleinmann, actuel Directeur Général de la SAS KLEINMANN, a repris l'entreprise KLEINMANN fondée en 1938 par ses grands-parents, Charles Kleinmann et son épouse Marie-Louise. L'activité principale était alors la peinture intérieure, l'art ancien et la peinture extérieure. Depuis, d'autres activités se sont ajoutées : le revêtement de sol, l'isolation thermique par l'extérieur, la location d'échafaudage, l'art moderne et la restauration du grès. Promouvoir le savoir-faire par la formation des jeunes est un réel engagement pour Guy Kleinmann.

**LE MOIS DU NEUF**  
BOUYGUES IMMOBILIER  
INVESTISSEZ DU 16/9 AU 13/10

**ÉCONOMISEZ JUSQU'À 64 000 €<sup>(1)(2)</sup> SUR 9 ANS**

**PORTES OUVERTES AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

**TRAVAUX EN COURS - LIVRAISON 2014<sup>(3)</sup>**

**NATUREO - LINGOLSHEIM**  
Appartements de 2 ou 4 pièces<sup>(4)</sup> avec balcon, terrasse ou jardin à jouissance privative. Un éco-quartier pour profiter d'un cadre de vie verdoyant.

**Vert&Sens - CRONENBOURG**  
Appartements de 2 ou 4 pièces<sup>(4)</sup> avec terrasse ou jardin à jouissance privative. À proximité immédiate du centre-ville.

**bouyguesimmobilier.com**  
**0 810 002 420**

**ESPACE DE VENTE**  
5, Place du Corbeau à Strasbourg  
Horaires : 10h à 12h et 14h à 18h

**Bouygues Immobilier**  
Bien plus pour vous

(1) Économie bénéficiant aux investisseurs sous forme d'une réduction de prix immédiate applicable par Bouygues Immobilier et d'une réduction d'impôt sur le revenu étalée sur 9 ans dans le cadre du dispositif d'investissement locatif (DIL). En cas d'acquisition destinée à une résidence principale ou secondaire. (2) Rentabilisés avec le bénéfice d'une réduction de prix immédiate applicable par Bouygues Immobilier de 4% du prix de vente d'un duplex ou 2 pièces, 5% du prix de vente d'un 3 ou 4 pièces, 6% du prix de vente d'un 5 pièces et plus, dans la limite de 15 000 € par logement, sur la base de la plus-value des logements en vigueur au 16/09/2013. Exemple calculé sur la CREZ de la résidence CitéZen à Strasbourg au prix de 290 700 €. La réduction immédiate de 14 535 €. La réduction d'impôt calculée sur le prix de 276 165 € sera de 49 716 € étalée sur 9 ans, soit 5 524 € par an, sous réserve du respect du dispositif d'investissement locatif (DIL). Prix maximum en TVA à 10,0% sur les échéances antérieures au 1er janvier 2014, et en TVA à 20% sur les échéances postérieures au 1er janvier 2014. Prix applicable à l'engagement en fonction du taux de TVA en vigueur à l'encaissement de chaque échéance de prix. Offre valable pour toute réservation signée entre le 16/09/2013 et le 13/10/2013 sur une sélection d'appartements sous réserve de la signature au acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Réductions et éco-citoyenneté disponibles sur [www.bouygues-immobilier.com](http://www.bouygues-immobilier.com) ou sur simple demande. (3) Date prévisionnelle hors cause de retard ou cas de force majeure. (4) TVA à 7% sous réserve que les conditions du l'article 208 bis 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur) pluri de ressources du résident à respecter, Renseignements et conditions disponibles en espace de vente ou sur [www.bouyguesimmobilier.com](http://www.bouyguesimmobilier.com). Prix avec TVA à 19,6% à ces conditions ne sont pas remplis. TVA à 19,6% sur les échéances antérieures au 1er janvier 2014, et en TVA à 20% sur les échéances postérieures au 1er janvier 2014. Prix applicable à l'engagement en fonction du taux de TVA en vigueur à l'encaissement de chaque échéance de prix. (5) Dans la limite des stocks disponibles. Bouygues Immobilier - RCS Nanterre 582 031 548 Création - Topogé RCS 801 583 430 0020 - Illustrations dues à la Base Interprétation de l'Artiste, non contractuelles. Document à caractère publicitaire. Architectes : GF Architects, AEA Architects - Paysagistes : Christophe Depierre, V2, W&N - Crédit photo : Bouygues Immobilier - 10/13.

**L'AGENDA CIRCULATION**

**MEINAU**

**Rue Saint-Erhard**  
► **JUSQU'AU 31 OCTOBRE.** Afin de pouvoir assurer, pour la phase de second œuvre, la desserte et l'installation du chantier de construction d'un nouvel immeuble d'habitation au n° 58, rue Saint-Erhard, les mesures ci-après, instaurées par l'arrêté municipal du 7 décembre 2012, seront prorogées, à savoir :  
– Neutralisation ponctuelle du trottoir pair au droit du bâtiment ; les piétons seront déviés vers le trottoir du côté impair par le biais du passage pour piétons existant à hauteur de la rue Jules-Rathgeber et au moyen d'un passage piéton provisoire créé au droit du n° 47 ;  
– Rétrécissement ponctuel de la chaussée ;  
– Circulation momentanément interrompue ;  
– Stationnement interdit des deux côtés de la chaussée au droit du chantier, et dans la rue Jules-Rathgeber, à hauteur de l'immeuble n° 31.

**GARE**

**Rue Kageneck**  
► **DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE DE 8 H À 17 H.** Lors des travaux de raccordement en B.T. à effectuer sur le réseau électrique dans la rue Kageneck, entre les immeubles n° 8 et N°10b, les mesures suivantes y seront instaurées, à savoir :  
– Trottoir ponctuellement neutralisé ;  
– Vitesse limitée à 30 km/h ;  
– Stationnement interdit, du côté des numéros pairs de 7 h à 17 h.